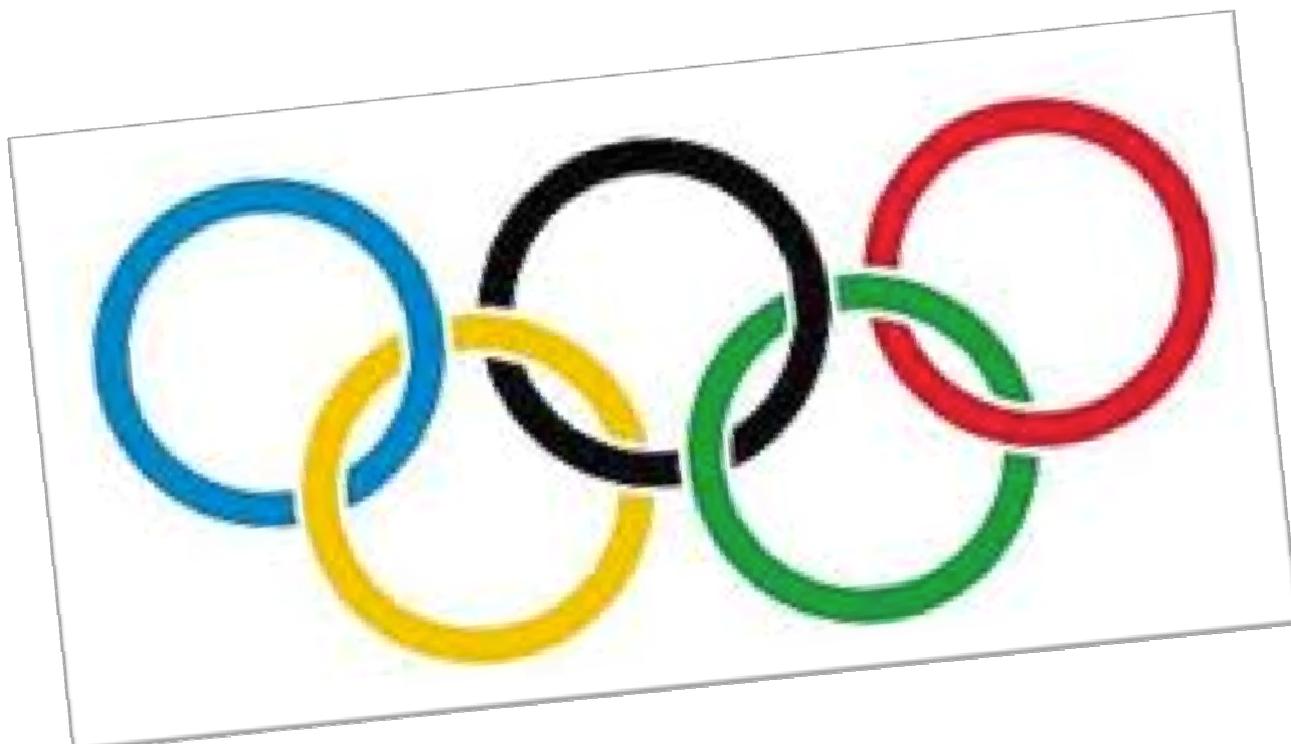

Programme & Règlements

2012-2013

2è Modification du 26/09/2012/LB





AVANT PROPOS

Pour la première fois de son histoire, la NATATION FRANCAISE a brillé de tous ses feux lors de cette compétition mythique que sont les JEUX OLYMPIQUES : du jamais vu depuis la création des jeux par Pierre de Coubertin : en une Olympiade, nous écrivons une page mémorable : 4 médailles d'or !!! 2 médailles d'argent et une médaille de bronze !!! N'oublions pas qu'à ATLANTA nous n'avions récolté aucune médaille. Ces résultats, nous les devons à la politique mise en place par le précédent Directeur Technique National, Monsieur Claude FAUQUET ; nous les devons à la qualité d'entraîneurs qui savent se remettre en question ; nous les devons à des nageurs qui sont des passionnés et qui veulent prouver que la NATATION FRANCAISE est grande et belle. Merci et bravo à ceux qui nous ont fait vibrer cet été. Ces images resteront inoubliables.

Qu'elles servent de modèles à nos nageurs poitevins et que chaque club s'en inspire et se dise : nous aussi, on peut être un jour sur le podium. Il ne suffit certes pas de le désirer mais il faut essayer de tout mettre en œuvre pour y arriver : ce n'est pas parce que les choses sont difficiles qu'on ne peut les réaliser ; c'est parce que l'on ne cherche pas à les réaliser qu'elles deviennent difficiles.

Nouvelle olympiade qui nous conduira à RIO ; nouveau programme car pour avancer, évoluer il faut sortir de la routine et s'adapter à de nouvelles règles.

Le Poitou-Charentes doit faire sienne la devise de la Fédération Française de Natation :

« EN ROUTE VERS LA VICTOIRE »

Laurette BERTON

PROGRAMME ET REGLEMENTS DES COMPETITIONS

LES ENGAGEMENTS:

ILS SE FERONT UNIQUEMENT VIA EXTRANAT.

Pour les compétitions par équipes : Interclubs toutes catégories, Interclubs benjamins (coupe du développement), Interclubs minimes, Interdépartementaux poussins, interdépartementaux minimes-cadets, la date-limite des engagements sera le :

MERCREDI, MINUIT, PRECEDENT LA DATE DE LA COMPETITION.

Pour les compétitions individuelles : la date-limite des engagements sera

Le mardi, minuit précédent la date de la compétition.

Montant des droits d'engagements par compétitions :

Compétitions par équipes : 25€ pour les Interclubs toutes catégories.
10€ pour les Interclubs benjamins et les Interclubs minimes.

Compétitions individuelles : 4,50€ par nageur et par étape du Natathlon.
9€ par nageur pour l'ensemble des épreuves de la finale régionale du Natathlon.
6€ par nageur et par étape du Micathlon
3€ par épreuve et par nageur pour la finale régionale du Micathlon.
3€ par épreuve et par nageur et 7€ par relais pour les championnats régionaux été et hiver.

REGLEMENT DES DROITS D'ENGAGEMENTS

Liste des compétitions concernées par les clubs :

3 étapes du Natathlon + finale régionale du Natathlon.
3 étapes du Micathlon+ finale régionale du Micathlon.
Championnat régional hiver.
Championnat régional été.
Interclubs toutes catégories (régionaux et bi-départementaux).
Interclubs minimes.
Interclubs benjamins (coupe du développement)



LES PAIEMENTS SE FERONT EN 4 FOIS :

10 novembre : 1er tiers.

10 février : 2ème tiers.

10 mai : 3ème tiers.

20 juin: réajustement.

Chaque tiers est calculé sur la base des droits d'engagements acquittés par le club au cours de la saison 2011/2012. Les clubs recevront début octobre un courrier du comité régional comportant 2 volets :

- montant des droits acquittés en 2011/2012.
- montant des trois tiers à payer avant le 10 novembre 2012, le 10 février 2013 et le 10 mai 2013.

Le non-paiement aux dates indiquées entraînera la non-prise en compte des résultats des nageurs du club.

20 juin 2013 : chaque club recevra un état du montant de ses droits d'engagements dus pour l'année 2012/2013.

Chaque club sera informé du montant dont il est redevable ou de la somme que le comité régional doit lui rembourser.

30 JUIN 2013 : tous les clubs devront s'être acquittés de leurs droits d'engagements pour l'année 2012/13. Tout club qui ne se sera pas acquitté de ses dettes auprès du Comité Régional avant le 1^{er} septembre 2013 verra sa ré-affiliation bloquée pour l'année 2013-14.

LES MODIFICATIONS :

Pour les compétitions par équipes : les modifications dans la composition des équipes seront acceptées 1/2h au plus tard avant le début de la compétition. Passé ce délai, plus aucune modification ne pourra être prise en compte. Ces modifications devront être signifiées par écrit (formulaire spécifique remis à chaque club à l'ouverture des portes) et remis au secrétariat informatique de la compétition.

Pour les compétitions individuelles : Seuls les forfaits justifiés par un certificat médical seront remboursés. Ils devront être signifiés par écrit sur un formulaire spécifique remis à chaque club à l'ouverture des portes et remis au secrétariat informatique de la compétition.

LES INFORMATIONS :

Le programme de la compétition, la START List et les horaires définitifs seront diffusés sur le site du comité le :

Jeudi au plus tard, précédant la date de la compétition pour toutes les compétitions.

Toutes les informations relatives aux compétitions seront diffusées sur le site et uniquement sur le site.

En cas d'intempérie météorologique, seuls le président du comité régional et la présidente de la commission NC décideront de maintenir ou non la compétition et en informeront les présidents de clubs via le site du comité régional la veille de la compétition avant 22h. En cas d'alerte rouge, la compétition est automatiquement annulée.



TRANSMISSION DES RESULTATS :

Les résultats seront au format FFNex et sous PDF, exportation complète de la compétition et de la composition du Jury.

L'organisateur envoie sur le serveur fédéral les résultats de la compétition qui sont mis dès le lendemain sur le site du Comité régional dans la rubrique « résultats ». Les nageurs disqualifiés doivent apparaître dans les résultats avec le code correspondant. Ceux-ci doivent dans tous les cas être signés par le juge arbitre de la compétition le jour même.

LES RESULTATS SERONT A ENVOYER AU PLUS TARD LE LUNDI SUIVANT LA COMPETITION aux :

- **Comité Poitou-Charentes, poitou-charente-natation@wanadoo.fr**
- **Laurette BERTON, laurette.berton@laposte.net**
- **David NOLOT, nolotdavid@gmail.com**

LA COMPOSITION DU JURY (sur formulaire régional au format Excel uniquement) DEVRA IMPERATIVEMENT ETRE ENVOYEE AU PLUS TARD LE LUNDI SUIVANT LA COMPETITION A :

- **Karl BOUCQUAERT, karl.boucquaert@wanadoo.fr**

Monsieur Karl BOUCQUAERT valide le jury, et s'il note toute anomalie, le Comité régional en avise le service informatique fédéral qui retire les résultats de la compétition.

AMENDES

Absence d'officiel : **Le Juge arbitre peut, et se doit, dans la mesure où il ne peut réunir un jury, annuler la compétition.**

Chaque club se doit de présenter : 1 officiel de 1 à 5 nageurs engagés
2 officiels de 6 à 20 nageurs engagés
3 officiels au-delà de 20 nageurs engagés

Toutefois, nous continuerons à appliquer le principe d'une amende de 50 €, par officiel manquant.

Ces droits et amendes sont applicables pour toutes les épreuves inscrites au calendrier régional et seront redevables en fin de saison.

Si les clubs participants présentent plus d'officiels que les minimas requis, un bonus de 10€ par officiel supplémentaire leur sera accordé.

Les officiels A désignés par la région : jury de tête (juges arbitres et starters) n'entrent pas dans le décompte des officiels.



CAHIER DES CHARGES POUR COMPETITIONS REGIONALES

Compétitions concernées :

Les 3 étapes du Micathlon, les 3 étapes du Natathlon, les 2 Interclubs benjamins, l'interclubs minimes, les interclubs bi-départementaux et l'Interdépartement poussins.

A la charge du Comité régional :

- mise en ligne de la compétition sur Extranat.
- mise en ligne sur le site régional du programme de la compétition et de la start-list.
- désignation du jury de tête et appel à volontaires pour poste d'officiels A, B et C.
- restauration des membres du jury de tête et du délégué régional si nécessaire.
- achat des récompenses pour interclubs benjamins et minimes.
- assure la valorisation et la promotion des élus du comité régional, des nageurs sur les podiums et des clubs concernés

A la charge du club organisateur :

- gère informatiquement la compétition sur Extranat Pocket.
- édite les programmes et les fiches de course.
- affiche les résultats au fur et à mesure du déroulement des épreuves.
- Pour les compétitions par équipe les classements sont annoncés à l'issue de chaque course

Sur les résultats mettre en valeur :

- Les Meilleures Performances Régionales (record P-C)
- Les qualifications à des échéances lorsque la compétition est support de qualification
- Les podiums
- Les finalistes

- envoi des résultats sur le serveur fédéral le soir même de la compétition.
- assure une bonne sonorisation (2 micros HF si possible).



Le club organisateur est chargé de prévoir l'animation de la compétition : chacun est libre d'apporter ses idées afin de répondre à cette problématique d'animation dans le respect de l'éthique sportive et sans oublier que le nageur est au centre de la compétition.

- installe la chambre d'appel.
- désigne les personnes qui assureront la chambre d'appel, le ramassage des fiches de courses et l'affichage des résultats.
- prépare le bassin : lignes d'eau, corde faux départ, fanions de virage, plaques de longueurs de virage, chaises pour Nageurs, pour officiels (1 par Officiel), bacs pour les nageurs.
- met à disposition une salle équipée pour la réunion du Jury.
- prévoit des bouteilles d'eau pour le jury.

En contrepartie, le Comité Régional verse au club organisateur une aide financière de 50€ par jour de compétition.

CAHIER DES CHARGES POUR AUTRES COMPETITIONS

Compétitions concernées :

Interclubs régionaux toutes catégories, championnat régional hiver, championnat régional été, finale régionale du Micathlon et finale régionale du Natathlon.

A la charge du Comité régional :

- mise en ligne de la compétition sur Extranat.
- mise en ligne sur le site régional du programme de la compétition et de la start-list.
- désignation du jury de tête et appel à volontaires pour poste d'officiels A, B et C.
- restauration et hébergement des membres du jury de tête, du superviseur et du délégué régional si nécessaire.
- gestion informatique de la compétition.
- édition des fiches de courses et du programme.
- gestion du chronométrage automatique.
- achat des récompenses.



- assure la valorisation et la promotion des élus du comité régional, des nageurs sur les podiums et des clubs concernés

A la charge du club organisateur :

- assure une bonne sonorisation (2 micros HF si possible).
- installe la chambre d'appel.
- désigne les personnes qui assureront la chambre d'appel, le ramassage des fiches de courses et l'affichage des résultats. Pour les compétitions par équipes les classements sont annoncés à l'issue de chaque course

Sur les résultats mettre en valeur :

- Les Meilleures Performances Régionales (record P-C)
- Les qualifications à des échéances lorsque la compétition est support de qualification
- Les podiums
- Les finalistes

Le club organisateur est chargé de prévoir l'animation de la compétition : chacun est libre d'apporter ses idées afin de répondre à cette problématique d'animation dans le respect de l'éthique sportive et sans oublier que le nageur est au centre de la compétition.

- prévoit 2 personnes qui aideront le Comité régional pour l'édition du programme des finales et les fiches de courses des finales.
- prépare le bassin : lignes d'eau, corde faux départ, fanions de virage, plaques de longueurs de virage, chaises pour Nageurs, pour officiels (1 par Officiel), bacs pour les nageurs.
- met à disposition une salle équipée pour la réunion du Jury.
- prévoit des bouteilles d'eau pour le jury.

En contreparties, le Comité Régional verse au club organisateur une aide financière de 50€ par jour de compétition.



Membres de l'ETR

A redéfinir avec le CTR coordinateur

Membres Commission Natation Course

**Liste valable jusqu'à la date de l'Assemblée Générale Elective :
6 octobre 2012.**

Jimmy PERSIGANT, CR : Président CR
Laurette BERTON, CNBB : Présidente Commission
Karl BOUCQUAERT, ROC : élu CR, président Commission Officiel
Henrique CATELAIN, RNC, élu CR, membre
Vanessa MAROLEAU, RNC, élue CR, membre
Guillaume MERLE, CD 16 : membre
Arnaud MORISSET, CNBB : membre
Loïc GENOT, Canards: membre
Philippe BARRIERE: CTS Coordinateur
David NOLOT: CTS

« Micathlon EDF »

FINALITES :

Finale régionale du MICATHLON EDF.

Permettre une réelle confrontation entre nos minimes et nos cadets des 2 régions : Poitou-Charentes et Limousin.

ORGANISATION DES 3 ETAPES

Chaque étape est organisée sur 3 sites différents : 2 sites en Poitou-Charentes et un site en Limousin.

Chaque site est ouvert à l'ensemble des nageurs des 2 régions.

Chaque étape est qualificative aux championnats départementaux bassin 25m et régional été et finale du Micathlon.

Dates et lieux

Les dates d'organisation sont communes aux 3 sites sur une journée en 2 réunions, soit :

- 1^{ère} étape : Dimanche 21 octobre 2012 à Saintes, Châtelleraut et Guéret
- 2^{ème} étape : Dimanche 2 décembre 2012 à Royan, Poitiers et Brive la Gaillarde
- 3^{ème} étape : Dimanche 27 janvier 2013 à Poitiers, Saint-Maixent ? et St Junien

Années	Départements accueillants	jours	Lieu de Compétition
Micathlon 2012-2013	17	1	SAINTES
	86	1	CHATELLERAULT D.
	23	1	GUERET
	17	2	ROYAN
	86	2	POITIERS ASPTT
	19	2	BRIVE LA GAILLARDE
	86	3	POITIERS SPN
	79	3	SAINT-MAIXENT ?
	87	3	SAINT-JUNIEN

Le nombre limite maximum de nageurs, sur chaque site, est fixé à :

- 200 nageurs sur un bassin à 6 couloirs.
- 180 nageurs sur un bassin à 5 couloirs
- 160 nageurs sur un bassin à 4 couloirs.



CATEGORIES D'ÂGE CONCERNEES :

Minimes & Cadets ; les meilleurs benjamins et juniors.

DETAIL DES EPREUVES :

50, 100, 200, 400 NL et 800 NL

50, 100 et 200 Dos

50, 100 et 200 Brasse

50, 100 et 200 Pap

200 4N et 400 4N

MODALITES DE QUALIFICATION :

Minimes – Cadets : accès libre.

Benjamins – Juniors : Avoir réalisé au moins un temps de qualification sur une performance de la grille ci-dessous en amont de la compétition, ou de figurer dans le listing des nageurs qualifiés.

MODALITES D'ENGAGEMENTS

Les engagements se font sur extraNat uniquement. Un nageur peut s'engager sur 4 courses maximum.

Etape 1 : date-limite des engagements : mardi 16 octobre 2012, 23h59.

Les forfaits doivent être déclarés le jeudi 18 octobre 2012 à 23h59 dernier délai sinon le forfait est considéré comme un engagement à l'exception de la présentation d'un certificat médical.

Etape 2 : date-limite des engagements : mardi 27 novembre 2012, 23h59.

Les forfaits doivent être déclarés le jeudi 29 novembre 2012 à 23h59 dernier délai sinon le forfait est considéré comme un engagement à l'exception de la présentation d'un certificat médical.

Etape 3 : date-limite des engagements : mardi 22 janvier 2013, 23h59.

Les forfaits doivent être déclarés le jeudi 24 janvier 2013 à 23h59 dernier délai sinon le forfait est considéré comme un engagement à l'exception de la présentation d'un certificat médical.

DROITS D'ENGAGEMENT :

6€ par étape et par nageur quelque soit le nombre d'épreuves sur lesquelles le nageur est engagé.

Les droits d'engagements sont versés au Comité organisateur du lieu de l'étape choisi par le club.



REGLES DES AMENDES POUR LES FORFAITS ET NON PRESENTATION D'OFFICIEL

Les règlements propres à chaque région s'appliquent pour tous les clubs, y compris lorsqu'ils participent à une compétition en dehors de leur région d'origine.

CHRONOMETRAGE

Chronométrage manuel sur chaque site pour chaque étape.

Ci-dessous la liste des nageurs concernés pour les catégories Benjamins :

NOM & Prénom	Club	NOM & Prénom	Club
HERTHE Alexe	ROC	YEBBA WISSAM Amazigh	SPN
LOWE Vera	ANC	BESSON GAZON Tom	ROC
GAUTIER Loni	CSAD	LIMOUSIN Tristan	SPN
IDIER Inès	SPN	RENOUX Antoine	ROC
		MERLEAU Mathieu	CNS
		MAROLEAU Thomas	RNC
		PLOT Nicolas	SPN
		JOUINEAU Pierre	CSM

Ci dessous la liste des nageurs concernés pour la catégorie Juniors :

NOM & Prénom	Club	NOM & Prénom	Club
BAHUET Alice	ANC	BOUYER Romain	ASPTT
SAVARIAU Laura	SPN	RECAPPE Clément	ANC
HUMEAU Mégane	CR	GALAND Alexis	SPN
IZRI Sarah	CR	PRINTEMPS Nicolas	CR
GUILLET Tiphaine	SPN	LACROIX Robin	ANC
RHODEN Darcie	ANC	LAGARDE Jean-Philippe	CNN
DONASCIMENTO Léa	ANC	PELLAT Julien	ROC
BERTAIM Anna	ROC	GRANIER Robin	CR
TRIOUX Manon	CNN	DANTEC Gaëtan	CNS
		BLARY Quentin	ANC
		SOHAS Corentin	SPN
		NOSLIER Nicolas	CR

PROGRAMME et HORAIRES :

Etape 1

Dimanche 21 octobre OP : 7h30 – DE : 9h	Dimanche 21 octobre OP : 14h – DE : 15h
1. 200 NL Dames	7. 50 Brasse Dames
2. 200 NL Messieurs	8. 50 Brasse Messieurs
3. 100 Pap Dames	9. 400 4N Dames
4. 100 Pap Messieurs	10.400 4N Messieurs
5. 200 4N Dames	11.200 Dos Dames
6. 200 4N Messieurs	12.200 Dos Messieurs



Etape 2

Dimanche 2 décembre OP : 7h30 – DE : 9h	Dimanche 2 décembre OP : 14h – DE : 15h
1. 200 Brasse Dames	7. 100 Dos Dames
2. 200 Brasse Messieurs	8. 100 Dos Messieurs
3. 50 NL Dames	9. 50 Pap Dames
4. 50 NL Messieurs	10.50 Pap Messieurs
5. 400 4N Dames	11.800 NL Dames
6. 400 4N Messieurs	12.800 NL Messieurs

Etape 3

Dimanche 27 janvier OP : 7h30 – DE : 9h	Dimanche 27 janvier OP : 14h – DE : 15h
1. 100 Brasse Dames	7. 200 Pap Dames
2. 100 Brasse Messieurs	8. 200 Pap Messieurs
3. 400 4N Dames	9. 50 Dos Dames
4. 400 4N Messieurs	10.50 Dos Messieurs
5. 100 NL Dames	11.400 NL Dames
6. 100 NL Messieurs	12.400 NL Messieurs

GRILLE de QUALIFICATION

Benjamines	Juniors	Grilles 12-16	Juniors	Benjamins
0.30.87	0.28.40	50 NL	0.25.46	0.30.46
1.07.32	1.00.89	100 NL	0.55.54	1.08.29
2.32.69	2.13.67	200 NL	2.02.20	2.35.85
5.21.55	4.40.34	400 NL	4.24.72	5.24.93
10.48.44	9.48.98	800 NL	9.22.86	11.06.13
0.36.06	0.32.91	50 Dos	0.28.92	0.36.57
1.19.42	1.09.90	100 Dos	1.04.85	1.20.20
2.54.40	2.29.46	200 Dos	2.18.82	2.54.80
0.40.10	0.36.29	50 Brasse	0.33.24	0.41.39
1.26.90	1.19.27	100 Brasse	1.12.70	1.29.51
3.14.67	2.53.29	200 Brasse	2.39.03	3.24.92
34.88	0.31.57	50 Papillon	0.27.95	0.34.96
1.20.60	1.12.47	100 Papillon	1.02.17	1.20.14
3.12.30	2.40.11	200 Papillon	2.23.86	3.15.79
2.47.05	2.35.73	200 4N	2.19.97	2.50.49
6.05.33	5.35.46	400 4N	5.05.05	6.02.15



Finale Régionale du « Micathlon EDF »

FINALITES :

Qualification CFR, compétition en bassin de 50m pour les minimes et cadets des 2 régions.

DATE ET LIEU :

Samedi 27 et Dimanche 28 Avril 2013 à LA ROCHELLE

DETAIL DES EPREUVES :

50, 100 et 200 Papillon

50, 100 et 200 Dos

50, 100 et 200 Brasse

50, 100, 200, 400, 800 et 1500 NL

200 4N et 400 4N

Finale A et B Minimes sur tous les 50m et 100m

Finale A Minimes sur tous les 200m et 400m

Finale A et B Cadets sur tous les 50m et 100m

Finale A Cadets sur tous les 200m et 400m

Classement au temps sur tous les 800m et 1500m ainsi que sur les relais.

MODALITES DE QUALIFICATION :

Tous les nageurs Minimes et Cadets peuvent prendre part à la finale régionale du Micathlon sous les conditions suivantes :

1. avoir nagé au moins 8 épreuves du programme du Micathlon (dont le 400 4N obligatoire),
2. avoir marqué au moins 1 point à la table de cotation dans chacune des 8 épreuves,
3. avoir totalisé le nombre minimum de points au cours des 3 étapes du MICATHLON.
 - **6000 points** pour les minimes filles
 - **4000 points** pour les minimes garçons
 - **6100 points** pour les cadettes filles
 - **4100 points** pour les cadets garçons

Ce nombre de points restera fixe sur toute l'olympiade.

4. une dérogation est accordée aux nageurs s'entraînant en pôle à l'extérieur de la région.

MODALITES D'ENGAGEMENT :

Les engagements sont effectués sur le modèle de la FFN avec une confirmation de l'engagement.

Les engagements devront être confirmés sur Extranat avant le mardi 23 avril 2013 à 23h59.



Les forfaits doivent être déclarés le jeudi 25 avril 2013 à 23h59 dernier délai sinon le forfait est considéré comme un engagement à l'exception de la présentation d'un certificat médical.

DROITS D'ENGAGEMENT

3€ par Course et par nageur à régler à son Comité d'origine.

RECOMPENSES :

- ° Une médaille aux 3 premiers de chaque finale par catégorie.
- ° Un bon d'achat aux trois premiers par catégories (Min F, Min G, CadF, CadG) au cumul de toutes les épreuves nagées du programme de la finale régionale
- . Une place pour une journée l'Open EDF à chaque vainqueur de chaque finale A des épreuves individuelles par catégorie.

REGLES DES AMENDES POUR LES FORFAITS ET NON PRESENTATION D'OFFICIEL

Les règlements propres à chaque région s'appliquent pour tous les clubs, y compris pour ceux qui ne dépendent pas de la région organisatrice.



PROGRAMME et HORAIRES :

<p>Samedi 27 avril 2013</p> <p>OP: 8h, DE: 9h30</p>	<p>Samedi 27 avril 2013</p> <p>OP:14h, DE: 15h30</p>
<ol style="list-style-type: none"> 1. 400 4N Dames 2. 400 4N Messieurs 3. 200 NL Dames 4. 200 NL Messieurs 5. 200 Dos Dames 6. 200 Dos messieurs 7. 50 Brasse Dames 8. 50 Brasse Messieurs 9. 50 Papillon Dames 10.50 Papillon Messieurs 11.200 Brasse Dames 12.200 Brasse Messieurs 13.100 NL Dames 14.100 NL Messieurs 15.200 4N Dames 16.200 4N Messieurs 	<ol style="list-style-type: none"> 17.400 4N Dames M Finale A 18.4004N Messieurs M Finale A 19.400 4N Dames C Finale A 20.4004N Messieurs C Finale A 21.200 NL Dames M Finale A 22.200NL Messieurs M Finale A 23.200NL Dames C Finale A 24.200 NL Messieurs C Finale A 25.200D Dames M Finale A 26.200 Dos Messieurs M Finale A 27.200D Dames C Finale A 28.200D Messieurs C Finale A 29.50 Brasse Dames M Finales B et A 30.50 Brasse Messieurs M Finales B et A 31.50 Brasse Dames C Finales B et A 32.50 Brasse Messieurs C Finales B et A 33.50 Papillon Dames M Finales B et A 34.50 Papillon Messieurs M Finales B et A 35.50 Papillon Dames C Finales B et A 36.50Papillon Messieurs C Finales B et A 37.800 NL Dames 1 Série 38.800 NL Messieurs 1 Série 39.200 Brasse Dames M Finale A 40.200 Brasse Messieurs M Finale A

	<p>41.200 Brasse Dames C Finale A 42.200 Brasse Messieurs C Finale A 43.100 NL Dames M Finales B et A 44.100 NL Messieurs M Finales B et A 45.100NL Dames C Finales B et A 46.100NL Messieurs C Finales B et A 47.200 4N Dames M Finale A 48.200 4N Messieurs M Finale A 49.2004N Dames C Finale A 50.2004N Messieurs C Finale A</p>
<p>Dimanche 28 avril 2013 OP : 8h, DE : 9h30</p> <p>51.400 NL Dames 52.400 NL Messieurs 53.100 Brasse Dames 54.100 Brasse Messieurs 55.100 Papillon Dames 56.100 Papillon Messieurs 57.50 Dos Dames 58.50 Dos Messieurs 59.50 NL Dames 60.50 NL Messieurs 61.200 Papillon Dames 62.200 Papillon Messieurs 63.100 Dos Dames 64.100 Dos Messieurs</p>	<p>Dimanche 28 avril 2013 OP : 14h, DE : 15h30</p> <p>65.400 NL Dames M Finale A 66.400 NL Messieurs M Finale A 67.400NL Dames C Finale A 68.400NL Messieurs C Finale A 69.100 Brasse Dames M Finales B et A 70.100 Brasse Messieurs M Finales B et A 71.100 Brasse Dames C Finales B et A 72.100 Brasse Messieurs C Finales B et A 73.100 Papillon Dames M Finales B et A 74.100 Papillon Messieurs M Finales B et A 75.100 Papillon Dames C Finales B et A 76.100 Papillon Messieurs C Finales B et A 77.50 Dos Dames M Finales B et A 78.50 Dos Messieurs M Finales B et A 79.50 Dos Dames C Finales B et A 80.50 Dos Messieurs C Finales B et A 81.50 NL Dames M Finales B et A 82.50 NL Messieurs M Finales B et A 83.50NL Dames C Finales B et A 84.50NL Messieurs C Finales B et A 85.1500 NL Dames 1 Série 86.1500 NL Messieurs 1 Série</p>



COMITÉ POITOU-CHARENTES DE NATATION
CHARENTE - CHARENTE-MARITIME - DEUX-SÈVRES - VIENNE



	<p>87.200 Papillon Dames M Finale A 88.200 Papillon Messieurs M Finale A 89.200 Papillon Dames C Finale A 90.200 Papillon Messieurs C Finale A 91.100 Dos Dames M Finales B et A 92.100 Dos Messieurs M Finales B et A 93.100 Dos Dames C Finales B et A 94.100 Dos Messieurs C Finales B et A</p>
--	---



Interclubs Toutes Catégories à POITIERS

Un jour, deux réunions Poule A le 11 novembre 2012

Un jour, deux réunions Poule B le 10 novembre 2012

Bi-départementaux : ROCHEFORT ET NIORT le 11 novembre 2012.

Voir règlement fédéral.

PROCEDURE D'ENGAGEMENT :

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat avant le mercredi 7 novembre 23h59.

DROITS D'ENGAGEMENT

25 Euros par équipe.

RECOMPENSES :

Une coupe sera remise aux trois premières équipes filles et garçons de la poule A1 et une médaille aux nageurs des trois premières équipes filles et garçons, remplaçants compris.

PROGRAMME ET HORAIRES :

Samedi 10 novembre
Dimanche 11 novembre
OP : 7h30 DE : 9h00

- 1 - 10 x 50 NL Dames
- 2 - 10 x 50 NL messieurs
- 3- 100 D Dames
- 4- 200 D messieurs
- 5- 100 B Dames
- 6- 200 B messieurs
- 7- 100 NL Dames
- 8- 400 NL messieurs
- 9- 100 P Dames
- 10- 200 P messieurs
- 11 - 100 4N Dames
- 12 - 200 4N messieurs
- Pause : 15mn*
- 13-4x100NL Dames
- 14-4x100NL messieurs

Samedi 10 novembre
Dimanche 11 novembre
OP : 14h DE : 15h30

- 16 - 4X200NL Dames
- 17 - 4x200NL messieurs
- 18 - 200 D Dames
- 19 - 100D messieurs
- 20 - 200B Dames
- 21 - 100 B messieurs
- 23 - 400NL Dames
- 24 - 100 NL messieurs
- 25 - 200 P Dames
- 26 - 100 P messieurs
- 27 - 200 4 N Dames
- 28 - 100 4 N messieurs
- Pause 15 mn*
- 29 - 4 x 100 4 N Dames
- 30 - 4X1004N messieurs


REPARTITION DES EQUIPES :

POULE A	DAMES	POULE A	MESSIEURS	POULE B	DAMES	POULE B	MESSIEURS
1	SPN 1	1	SPN 1	1	SPN 3	1	CR 3
2	ANC 1	2	CNN1	2	ANC 3	2	SPN 2
3	SPN 2	3	ANC 1	3	NCA 1	3	CR 4
4	CR 1	4	CR 1	4	ASPTT 2	4	ROC
5	CNN1	5	ASPTT 1	5	CNTC 1	5	CNN 3
6	ANC 2	6	CNN 2	6	CNN2	6	CSM 1
7	ROC	7	NCA 1	7	CNM	7	NCA 2
8	ASPTT 1	8	ASPTT 2	8	RNC 1	8	CNBB 1
9	CR 2	9	ANC 2	9	USC 1	9	CNM
10	SNP 1	10	SNP 1	10	CSM 1	10	RNC 1
11	CNS 1	11	CR 2	11	CNBB 1	11	USC 1
	COGNAC				D Châtel		
12	1	12	CNS 1	12	1	12	COGNAC
DEPARTEMENT							
	DAMES		MESSIEURS				
1	CNS 2	1	CNN 4				
2	CR 3	2	CRENSOA 1				
3	CRENSOA 1	3	ANC 3				
4	ANC 4	4	SPN 3				
5	CR 4	5	CNN 5				
6	CNT 1	6	CNS 2				
7	SNP 2	7	NCA 3				
8	NCA 2	8	RNC 2				
9	RNC2	9	SNP 2				
10	CNN 3	10	CNS 3				
11	CNS 3	11	ANC 4				
12	CSM 2	12	CNBB 1				
13	ANC 5	13	CNT 1				
14	CNS 4	14	CSM 2				
15	CNBB 2	15	CSM 3				
16	D Châtel 2	16	RNC 3				
		17	CRENSOA 2				
		18	CNS 4				

NB : une équipe qui déclare forfait dans la poule A ne peut présenter d'équipe ni en poule B ni en poule départementale.

Une équipe qui déclare forfait dans la poule B ne peut présenter d'équipe en poule départementale.



Le Championnat Régional Hiver

Ce championnat est qualificatif pour les N2 25m des 22 et 23 décembre 2012.

DATES ET LIEU :

Le Championnat Régional Hiver est une organisation commune aux 2 régions : Poitou-Charentes et Limousin.

Date : 8 et 9 décembre 2012.

Lieu : Saint JUNIEN (87)

Bassin 25m

Qualificatif sur les championnats interrégionaux IRSO bassin 25m et championnat régional été.

CATEGORIES D'ÂGE CONCERNEES :

Minimes et plus (1999 et avant).

DETAIL DES EPREUVES :

Le programme du Championnat Régional hiver est constitué de 17 épreuves individuelles pour les catégories dames et messieurs :

- Nage Libre : 50m, 100m, 200m, 400m, 800m et 1500m.
- Dos : 50m, 100m et 200m.
- Brasse : 50m, 100m et 200m.
- Papillon : 50m, 100m et 200m.
- 4 nages : 200m et 400m

Finales B et A sur les 50m, 100m et 200m toutes catégories quelque soit le nombre de nageurs.

Classement au temps pour les 400m, 800m et 1500m.

Relais : 4*100 NL et 4*100 4N. Les performances des 1^{er}s relayeurs peuvent servir de qualification.

MODALITES DE QUALIFICATION :

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

Sont autorisés à participer :

- Les nageurs classés sur la série régionale minime et au-dessus. Pour cette saison sportive uniquement, c'est la grille de série de l'olympiade 2009-2012 et au moins la série régionale minime de la saison 2011-2012 qui sert de référence : Grille MR 14-15 ans dames et messieurs. Ils peuvent s'engager sur les épreuves de leur choix et ne sont pas limités en nombre d'épreuves, Ils s'engagent avec la meilleure performance dans la dite épreuve contenue dans la base fédérale et proposée sur l'espace extraNat. En cas d'absence de performance dans la base, ils seront engagés au temps symbolique de (59:59:99) et seront affichés AT (absence de temps),



- Les nageurs ayant réalisé, lors des championnats départementaux en bassin de 25 m, au moins une performance de la grille de qualification des championnats régionaux en bassin de 25 m (Cette grille est en cours de construction et sera diffusée en début de saison sportive). Ils ne peuvent participer qu'aux seules épreuves pour lesquelles ils se sont qualifiés. Ils ne sont pas limités en nombre d'épreuves. Les nageurs s'engagent avec la meilleure performance dans ladite épreuve contenue dans la base fédérale et proposée sur l'espace extraNat.

Pour les épreuves de relais, seuls les nageurs qualifiés à titre individuel peuvent être engagés et figurés dans la composition des relais.

MODALITES D'ENGAGEMENTS

Les engagements devront être sur Extranat avant le mardi 4 décembre 2012 à 23h59. Les forfaits doivent être déclarés le jeudi 6 décembre 2012 à 23h59 dernier délai sinon le forfait est considéré comme un engagement à l'exception de la présentation d'un certificat médical.

Réunion technique : samedi 8 décembre à 08h00.

Droits d'engagements : à régler à son Comité d'origine.

RECOMPENSES :

Un seul podium commun aux 2 régions par sexe.

Une médaille aux 3 premiers (dames et messieurs) de chaque épreuve et chaque catégorie (minimes, cadets, juniors/seniors) avec un seul classement commun aux 2 régions.

Pour les relais : une coupe aux trois premières équipes de chaque relais en dames et messieurs


PROGRAMME et HORAIRES :

Samedi 8 décembre OP : 7h30 – DE : 9h00	Samedi 8 décembre OP : 14h00 – DE : 15h30
1. 200 4N Dames 2. 200 4N Messieurs 3. 200 NL Dames 4. 200 NL Messieurs 5. 200 D Dames 6. 200 D Messieurs 7. 100 B Dames 8. 100 B Messieurs 9. 1500NL Dames (séries lentes) 10. 1500 NL Messieurs (séries lentes) 11. 100 P Dames 12. 100 P Messieurs 13. 50 NL Dames 14. 50 NL Messieurs 15. 4004N Dames (séries lentes) 16. 4004N Messieurs (séries lentes)	17. 4*100 NL Dames 18. 4*100 NL Messieurs 19. 200 4N Dames Finales B et A 20. 200 4N Messieurs Finales B et A 21. 200 NL Dames Finales B et A 22. 200 NL Messieurs Finales B et A 23. 200 D Dames Finales B et A 24. 200 D Messieurs Finales B et A 25. 100 B Dames Finales B et A 26. 100 B Messieurs Finales B et A 27. 1500 NL Dames série rapide 28. 1500NL Messieurs série rapide 29. 100 P Dames Finales B et A 30. 100 P Messieurs Finales B et A 31. 50NL Dames Finales B et A 32. 50 NL Messieurs Finales B et A 33. 400 4N Dames (série rapide) 34. 400 4N Messieurs (série rapide)
Dimanche 9 décembre OP : 7h30 – DE : 9h00	Dimanche 9 décembre OP : 14h00 – DE : 15h30
35. 800 NL Dames (séries lentes) 36. 800NL Messieurs (séries lentes) 37. 200 B Dames 38. 200 B Messieurs 39. 100 NL Dames 40. 100 NL Messieurs 41. 200 P Dames 42. 200 P Messieurs 43. 100 D Dames 44. 100 D Messieurs 45. 50 B Dames 46. 50 B Messieurs 47. 50 D Dames 48. 50 D Messieurs 49. 50 P Dames 50. 50 P Messieurs 51. 400 NL Dames (séries lentes) 52. 400 NL Messieurs (séries lentes)	53. 4*100 4N Dames 54. 4*100 4N Messieurs 55. 800 NL Dames série rapide 56. 800NL Messieurs (série rapide) 57. 200 B Dames Finales B et A 58. 200 B Messieurs Finales B et A 59. 100 NL Dames Finales B et A 60. 100 NL Messieurs Finales B et A 61. 200 P Dames Finales B et A 62. 200 P Messieurs Finales B et A 63. 100 D Dames Finales B et A 64. 100 D Messieurs Finales B et A 65. 50 B Dames Finales B et A 66. 50 B Messieurs Finales B et A 67. 50 D Dames Finales B et A 68. 50 D Messieurs Finales B et A 69. 50 P Dames Finales B et A 70. 50P Messieurs Finales B et A 71. 400NL Dames (série rapide) 72. 400NL Messieurs (série rapide)

GRILLES DE QUALIFICATION en construction :

Championnat Régional Hiver 12/13	
50 NL	
100 NL	
200 NL	
400 NL	
800 NL	
1500 NL	
50 Dos	
100 Dos	
200 Dos	
50 Brasse	
100 Brasse	
200 Brasse	
50 Papillon	
100 Papillon	
200 Papillon	
100 4N	
200 4N	
400 4N	



Natathlon

FINALITES :

La finale régionale du Natathlon, la finale interrégionale et la finale nationale, Trophée Lucien ZINS. Benjamins 1 & 2

DATES ET LIEU :

- Organisation des 3 étapes, chacune sur 3 sites différents : 2 sites en Poitou-Charentes et 1 site en Limousin.
- Chaque site est ouvert à l'ensemble des clubs des 2 régions.
- Gestion informatique : mise en ligne sur le site de chacune des étapes proposées, celles de Poitou-Charentes par le comité régional Poitou-Charentes sur leur site et celle du Limousin par le comité régional du Limousin sur le site du Limousin.
- Le nombre limite maximum de nageurs sur chaque site est fixé à :
 - **180 nageurs sur un bassin à 6 couloirs**
 - 160 nageurs sur un bassin à 5 couloirs
 - 140 nageurs sur un bassin à 4 couloirs.

1^{ère} étape : Dimanche 3 mars 2013 à Melle, Royan et St Léonard de Noblat

2^{ème} étape : Dimanche 7 avril 2013 à Saintes ou Angoulême, Parthenay et Egletons

3^{ème} étape : Dimanche 19 mai 2013 à Châtelleraut, Royan et St Junien

Années	Département accueillants	jours	Lieu de Compétition
2012-2013	79	1	MELLE
	17	1	ROYAN
	87	1	St LEONARD de NOBLAT
	17	2	Saintes ou Angoulême
	79	2	PARTHENAY
	23	2	EGLETONS
	86	3	CHATELLERAULT CSAD
	17	3	ROYAN
	87	3	St JUNIEN

DETAIL DES EPREUVES :

Programme différent pour les benjamins 2 et les benjamins 1

Benjamins 2 : 50m P/D/B/NL, 4004N et 800NL



Benjamins 1 : 50m P/D/B/NL 2004N et 400NL.

MODALITES D'ENGAGEMENT :

Les nageurs pourront s'engager sur 3 courses maximum.

Les engagements devront être réalisés sur Extranat avant les dates limites suivantes :

Etape 1 : Le mardi 26 février 2013 à 23h59.

Les forfaits doivent être déclarés le jeudi 28 février 2013 à 23h59 dernier délai sinon le forfait est considéré comme un engagement à l'exception de la présentation d'un certificat médical.

Etape 2 : Le mardi 2 avril 2013 à 23h59.

Les forfaits doivent être déclarés le jeudi 4 avril 2013 à 23h59 dernier délai sinon le forfait est considéré comme un engagement à l'exception de la présentation d'un certificat médical.

Etape 3 : Le mardi 14 mai 2013 à 23h59.

Les forfaits doivent être déclarés le jeudi 16 mai 2013 à 23h59 dernier délai sinon le forfait est considéré comme un engagement à l'exception de la présentation d'un certificat médical.

DROITS D'ENGAGEMENT.

4,50€ par nageur et par étape quelque soit le nombre de courses.

Les droits d'engagement sont à régler au Comité organisateur du lieu choisi pour l'étape.

REGLES DES AMENDES POUR LES FORFAITS ET NON PRESENTATION D'OFFICIELS

Les règlements propres à chaque région s'appliquent pour tous les clubs, y compris pour ceux qui ne dépendent pas de la région organisatrice.

Chronométrage manuel sur tous les sites.

Etape 1

Dimanche 3 mars 2013 OP : 7h30 – DE : 9h	Dimanche 3 mars 2013 OP : 14h – DE : 15h
1. 400 NL Dames B1	9. 400 NL Messieurs B1
2. 800NL Dames B2	10.800NL Messieurs B2
3. 50 P Messieurs B1 et B2	11.50 D Dames B1 et B2
4. 50 P Dames B1 et B 2	12.50 D Messieurs B1 et B2
5. 50 NL Messieurs B1 et B2	13.50 B Dames B1 et B2
6. 50 NL Dames B1 et B2	14.50 B Messieurs B1 et B2
7. 200 4N Messieurs B1	15.2004N Dames B1
8. 4004N Messieurs B2	16.400 4N Dames B2



Etape 2

Dimanche 7 avril 2013 OP : 7h30 – DE : 9h	Dimanche 7 avril 2013 OP : 14h – DE : 15h
<ol style="list-style-type: none"> 1. 400 NL Messieurs B1 2. 800NL Messieurs B2 3. 50 D Dames B1 et B2 4. 50 D Messieurs B1 et B 2 5. 50 B Dames B1 et B2 6. 50 B Messieurs B1 et B2 7. 2004N Dames B1 8. 400 4N Dames B2 	<ol style="list-style-type: none"> 9. 400 NL Dames B 1 10.800NL Dames B2 11.50 P Messieurs B1 et B2 12.50 P Dames B1 et B2 13.50 NL Messieurs B1 et B2 14.50 NL Dames B1 et B2 15.2004N Messieurs B1 16.400 4N Messieurs B2

Etape 3

Dimanche 19 mai 2013 OP : 7h30 – DE : 9h	Dimanche 19 mai 2013 OP : 14h – DE : 15h
<ol style="list-style-type: none"> 1. 200 4N Dames B1 2. 4004N Dames B2 3. 2004N Messieurs B1 4. 400 4N Messieurs B2 5. 50 D Dames B1 et B2 6. 50 D Messieurs B1 et B 2 7. 50 B Dames B1 et B2 8. 50 B Messieurs B1 et B2 9. 50 P Dames B 1 et B 2 10. 50 P Messieurs B1 et B2 	<ol style="list-style-type: none"> 11. 400 NL Dames B1 12. 800NL Dames B2 13. 50 NL Messieurs B1 et B2 14. 50 NL Dames B1 et B2 15. 400NL Messieurs B1 16. 800 NL Messieurs B2



Finale Régionale BENJAMINS 1 et 2 et POUSSINS 2

OBJECTIF :

Une seule finale régionale regroupant l'ensemble des clubs des 2 régions avec le même programme, la même organisation et les mêmes règlements que ceux de la finale nationale.

DATE ET LIEU :

15 et 16 juin 2013 à LIMOGES ou Brive la Gaillarde bassin extérieur de 50m, 8 couloirs.

DUREE :

Deux journées, 4 réunions

DETAIL DES EPREUVES :

Programme identique à celui de la finale nationale pour les benjamins et les poussins : 6 épreuves individuelles :

Le 50 NL, 400 NL, le 50 Papillon, le 50 Dos, le 50 Brasse et le 200 4N.

Classement au temps B1 et B2 confondus.

MODALITES DE QUALIFICATION :

Tous les nageurs Benjamins 1 & 2 peuvent prendre part à la finale régionale du Natathlon sous les conditions suivantes :

1. avoir nagé les 6 épreuves du programme du Natathlon,
2. avoir marqué au moins 1 point à la table de cotation dans chacune des 6 épreuves,
3. avoir totalisé un nombre minimum de points au cumul des 6 épreuves.
 - o 500 points pour les messieurs et 1000 points pour les dames

Tout cas particulier sera étudié en commission sportive natation course régionale.

Pas de participation pour les nageurs qualifiés au niveau supérieur : finale nationale et finale interrégionale.

Les Poussins 2 peuvent accéder à cette finale en fonction des critères de sélection mis en place par chaque département : 10 garçons +10 filles maximum par département.

MODALITES D'ENGAGEMENT :

Les engagements sont effectués sur le modèle de la FFN avec une confirmation de l'engagement.

Les engagements devront être confirmés sur Extranat avant date limite suivante : Le mardi 11 juin 2013 à 23h59.



Les forfaits doivent être déclarés le jeudi 13 juin 2013 à 23h59 dernier délai sinon le forfait est considéré comme un engagement à l'exception de la présentation d'un certificat médical.

Le comité du Limousin, comité organisateur pour 2013 vérifiera les engagements.

DROITS D'ENGAGEMENTS

9€ par nageur pour l'ensemble des épreuves de la finale. Droits à régler à son Comité d'origine.

RECOMPENSES :

Un seul podium commun aux 2 régions par sexe.

Benjamins : Trophées et lots pour les 5 premiers garçons et 5 premières filles par année d'âge au total des points marqués sur les 6 épreuves.

Poussins : une médaille et un lot pour les 3 premiers garçons et les 3 premières filles au total des points marqués sur les 6 épreuves.

REGLES DES AMENDES POUR LES FORFAITS ET NON PRESENTATION D'OFFICIELS

Les règlements propres à chaque région s'appliquent pour tous les clubs, y compris pour ceux qui ne dépendent pas de la région organisatrice.

Chronométrage électronique.

PROGRAMME et HORAIRES :

Samedi 15 juin 2013 OP: 8h- DE: 9h30	Dimanche 16 juin 2013 OP : 08h – DE : 09h30
1- 50B M 2- 400NL D 3- 50D M	4. 50B D 5. 400NL M 6. 50D D
Samedi 15 juin 2013 OP : 14h – DE : 15h30	Dimanche 16 juin 2013 OP : 14h DE : 15h
7.50P D 8.2004N M 9.50NL D	10.50m P M 11.2004N D 12.50NL M



Inter Département Poussins

Attention : pour cette compétition le règlement FINA s'applique dans son intégralité. En plus du jury désigné par la région (2 JA, 2 starters, 2 JN et 1 arbitre de WP) chaque département sera tenu de présenter 4 officiels B minimums afin que le jury soit conforme aux exigences régionales. Ces officiels devront être inscrits en même temps que les engagements des nageurs.

Tous les nageurs devront être titulaires du pass'compétition.

Compétition ouverte à tous les départements des régions Poitou-Charentes et Limousin.

DATE ET LIEU :

Dimanche 23 juin 2013 à SURGERES

DETAIL DES EPREUVES :

Une équipe départementale sera composée de 12 poussines et 12 poussins.

Natation Course

100 NL et 400 NL ; 50 Brasse ; 50 Dos ; 50 Papillon ; 200 4N

Relais

12*100 4N (Chaque nageur effectue un 100m 4 nages) ; 12*50 NL

Water Polo

2 Matches de Mini Polo

CLASSEMENT SPECIFIQUE IDP :

4 classements sont mis en place.

Classement Natation Course

Chaque nageur effectuera une épreuve individuelle. Deux nageurs seront engagés par épreuve individuelle. Chaque épreuve individuelle rapporte un nombre de point à la place (voir tableau ci dessous). Le classement NC se fera à l'addition de tous les points obtenus dans l'équipe. Un classement fille et un classement garçon.

Classement Relais

Chaque nageur participera obligatoirement aux deux épreuves de relais. Chaque relais rapporte un nombre de point à la place (voir tableau ci dessous). Le classement Relais se fera à l'addition des points des deux relais par équipe. Un classement fille et un classement garçon.

Classement Water Polo

A définir selon le nombre d'équipes engagées.

Tableau Classement Spécifique

Epreuves	Natation Course						Relais		WP
	100 NL	400 NL	50 Br	50 Dos	50 Pap	200 4N	12*100 4N	12* 50 NL	Tournois
1 ^{er}	8	8	8	8	8	8	8	8	8
2 ^{ème}	6	6	6	6	6	6	6	6	6
3 ^{ème}	5	5	5	5	5	5	5	5	5
4 ^{ème}	4	4	4	4	4	4	4	4	4
5 ^{ème}	3	3	3	3	3	3	3	3	3
6 ^{ème}	2	2	2	2	2	2	2	2	2
7 ^{ème}	1	1	1	1	1	1	1	1	1

Classement Général

Un classement général des Interdépartement poussins sera établi à l'issue de la compétition à l'addition des points obtenus au cours des trois classements précédents. A l'issue de chaque classement intermédiaire (NC, Relais et WP) le département vainqueur se verra attribuer 8 points, le deuxième 6 points, le troisième 5 points, le quatrième 4 point, le cinquième 3 points, le sixième 2 points et le septième 1 point. Seuls ces points seront additionnés et comptabilisés pour le classement général.

En cas d'égalité, les points obtenus au classement relais départageront les équipes.

Tableau Classement Général

	Natation Course	Relais	Water Polo
1 ^{er}	8	8	8
2 ^{ème}	6	6	6
3 ^{ème}	5	5	5
4 ^{ème}	4	4	4
5 ^{ème}	3	3	3
6 ^{ème}	2	2	2
7 ^{ème}	1	1	1

Pour être classées, les équipes doivent obligatoirement prendre part aux épreuves de natation course, de relais et de water polo.

En cas de disqualification, aucun point n'est marqué.

MODALITES DE QUALIFICATION :

Chaque département présentera une équipe composée de 12 nageurs et 12 nageuses.

MODALITES D'ENGAGEMENT :

Les engagements devront être réalisés sur Extranat avant la date limite suivante du mardi 18 juin 2013 à 23h59. Tout forfait ou toute modification dans la composition de l'équipe doit être signalée auprès de l'organisateur dès que possible.

RECOMPENSES :

Les 3 premières équipes filles et les 3 premières équipes garçons au classement général recevront une coupe.

En cas d'égalité, la différence se fera au classement des relais et le cas échéant à l'ordre d'arrivée du 12x1004N.

Chaque nageur des 3 premières équipes de chaque classement spécifique recevra une médaille (remplaçant compris).



COMITÉ POITOU-CHARENTES DE NATATION
CHARENTE - CHARENTE-MARITIME - DEUX-SÈVRES - VIENNE



PROGRAMME et HORAIRES :

Dimanche 23 juin 2013 OP : 8h - DE : 09h	Dimanche 23 juin 2013 OP : 14h - DE : 15h
1. 12*100 4N filles puis garçons	6. Finale et Petite Finale Filles et Garçons
2. 50Dos filles puis garçons	
3. 200 4N filles puis garçons	
4. 50 Brasse filles puis garçons	Pause
Pause	7. 100NL filles puis garçons
	8. 400 NL filles puis garçons
5. Demi-finales Filles et Garçons	9. 50 Papillon filles puis garçons
	10. 12*50 NL filles puis garçons



Coupe Interclubs 12-13 ans et 14-15 ans

Il y aura 2 interclubs benjamins avec un programme différent et un interclubs minimes qui se déroulera le même jour que les 2èmes interclubs benjamins

DATES et LIEUX :

1^{er} plot interclubs benjamins: 28 octobre 2012 à BRESSUIRE

2^{ème} plot interclubs benjamins : 3 février 2013 à NIORT

En bassin de 25 m.

DETAIL des EPREUVES

Règles communes aux 3 interclubs : Equipes composées de 4 garçons ou 4 filles.

Hors classement, on pourra participer avec une équipe mixte de son club ou une équipe entre plusieurs clubs sachant que les performances individuelles des nageurs seront enregistrées.

1^{ER} plot INTER-CLUBS Benjamins:

Une épreuve individuelle par nageur : 1004N OBLIGATOIRE POUR TOUS

.Relais : 4x50m NL, 4x50m B, 4x50m D, et 4x50m P

PROCEDURES d'ENGAGEMENT :

1^{er} interclubs benjamins: Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat avant le mardi 23 octobre 2012 à 23h59.

Les forfaits ou modification de composition d'équipes doivent être signalés dès que possible à l'organisateur.

2^{ème} plot INTER-CLUBS Benjamins:

Chaque nageur devra nager 2 courses individuelles et toutes les courses doivent être nagées deux fois.

-Nage libre : 100 m.-Dos : 100 m - Brasse : 100 m.- Papillon : 100 m.

- Relais : 4 x1004N.(chaque nageur réalise un 1004N) et 4x200NL

PROGRAMME ET HORAIRES 1^{er} interclubs Benjamins :

Dimanche 28 octobre 2012 OP : 7h30, DE : 9h	Dimanche 28 octobre 2012 OP : 14h, DE : 15h30
4x50NL D	2 ^{ème} 2/3 1004N M
4x50NL M	4X50 D D
4x50NL Mixte	4X50D M



1 ^{er} 1/3 1004ND	4x50D Mixte
1 ^{er} 1/3 1004N M	3 ^{ème} 1/3 1004 N D
4x50 B D	3 ^{ème} 1/3 1004N M
4X50 B M	4X50P D
4x50 B Mixte	4X50P M
2 ^{ème} 1/3 1004N D	4x50P Mixte

RECOMPENSES :

Une coupe et des médailles aux 3 premières équipes filles et aux 3 premières équipes garçons (remplaçant compris)

PROGRAMME ET HORAIRES 2^{ème} interclubs Benjamins

Dimanche 3 février 2013 OP :7h30, DE :9h	Dimanche 3 février 2013 OP :14h, DE :15h
100P D	100B D
100P M	100B M
1 ^{ère} 1/2 4x200NL D	4X1004N D
1 ^{ère} 1/2 4x200NL M	4X1004N M
100D D	4x1004N Mixte
100D M	100NL D
2 ^{ème} 1/2 4x200NL D	100NL M
2 ^{ème} 1/2 4x200NL M	
4x200NL Mixte	

PROCEDURE D'ENGAGEMENTS

2^{ème} interclubs benjamins: Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat avant le mardi à 23h59.

Les forfaits ou modifications de composition d'équipes doivent être signalés dès que possible à l'organisateur

RECOMPENSES :

Une coupe et des médailles aux 3 premières équipes filles et aux 3 premières équipes garçons (remplaçant compris)

CLASSEMENT DES INTER-CLUBS BENJAMINS

Le classement se fera à l'addition des points marqués sur les 2 interclubs par les équipes dames et messieurs.

Pour être présent dans le classement national des clubs, le club doit être présent avec au moins une équipe classée par plot.



INTER-CLUBS MINIMES

Samedi 2 février 2013.

Lieu : MELLE

Equipes de 4 nageurs.

Epreuves individuelles:

100m NL, 100m D, 100m B et 100m P.

Relais : 4x200NL et 4x (1004N) : chaque relayeur effectue un 1004N.

Un nageur doit participer à deux épreuves individuelles et aux relais. Toutes les épreuves individuelles doivent être nagées deux fois.

PROCEDURE D'ENGAGEMENTS

Interclubs minimis: Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat avant le mardi à 23h59.

Les forfaits ou modifications de composition d'équipes doivent être signalés dès que possible à l'organisateur

CLASSEMENT DES INTER-CLUBS MINIMES

Pour être présent dans le classement national des clubs, le club doit être présent avec au moins une équipe classée.

DROITS D'ENGAGEMENT

10 Euros par Equipe.

RECOMPENSES :

Une coupe et des médailles aux 3 premières équipes filles et aux 3 premières équipes garçons (remplaçant compris)

PROGRAMME ET HORAIRES interclubs Minimes

Samedi 2 février 2013 OP :7h30, DE :9h	Samedi 2 février 2013 OP :14h, DE :15h
100P D	100B D
100P M	100B M
1 ^{ère} ½ 4x200NL D	4X1004N D
1 ^{ère} ½ 4x200NL M	4X1004N M
100D D	4x1004N Mixte
100D M	100NL D
2 ^{ème} ½ 4x200NL D	100NL M
2 ^{ème} ½ 4x200NL M	
4x200NL Mixte	



Le Championnat Régional Été

Organisation commune du championnat régional été en bassin de 50m regroupant l'ensemble des clubs des 2 régions.

Compétition qualificative France N2 été

DATES ET LIEU :

Le Championnat Régional Été aura lieu les 25 et 26 mai 2013 à La Rochelle.

Chronométrage automatique.

CATEGORIES D'ÂGE CONCERNEES :

Minimes et plus (1999 et avant).

DETAIL DES EPREUVES :

Le programme du Championnat Régional Été est constitué de 17 épreuves individuelles:

- Nage Libre : 50m, 100m, 200m, 400m, 800m et 1500m.
- Dos : 50m, 100m et 200m.
- Brasse : 50m, 100m et 200m.
- Papillon : 50m, 100m et 200m.
- 4 Nages : 200 m et 400m

Finales A et B Toutes Catégories sur tous les 50m, 100m et 200m quel que soit le nombre de nageurs.

Une finale C sera créée pour les minimes uniquement si le nombre total d'engagements pour chaque épreuve est supérieur ou égal à 48. Finale accessible aux minimes non qualifiés en finale A et B.

Pour les 400m, 800m et 1500m le classement sera effectué au temps.

Relais 4*100 NL et 4*50 NL dames et messieurs. Performance réalisée au départ sera qualificative.

MODALITES DE QUALIFICATION :

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

Sont autorisés à participer :

- **Les nageurs classés sur la série régionale minime et au-dessus.** Pour cette saison sportive uniquement, c'est la grille de série de l'olympiade 2009-2012 et au moins la série régionale minime de la saison 2011-2012 qui sert de référence : Grille MR 14-15 ans dames et messieurs. Ils peuvent s'engager sur les épreuves de leur choix et ne sont pas limités en nombre d'épreuves, Ils s'engagent avec la meilleure performance dans la dite épreuve contenue dans la base fédérale et proposée sur l'espace extraNat. En cas d'absence de performance dans la base, ils seront engagés au temps symbolique de (59:59:99) et seront affichés AT (absence de temps),



- **Les nageurs ayant réalisé, lors des championnats régionaux en bassin de 25 m, au moins une performance de la grille de qualification des championnats régionaux été en bassin de 50 m** (Cette grille est en cours de construction et sera diffusée en début de saison sportive). Ils peuvent s'engager sur les épreuves de leur choix et ne sont pas limités en nombre d'épreuves, Ils s'engagent avec la meilleure performance dans la dite épreuve contenue dans la base fédérale et proposée sur l'espace extraNat. En cas d'absence de performance dans la base, ils seront engagés au temps symbolique de (59:59:99) et seront affichés AT (absence de temps),
- **Les nageurs ayant réalisé, lors des compétitions labellisées Limousin-Poitou Charentes tous bassins, au moins une performance de la grille de qualification des championnats régionaux été** (cette grille est en cours de construction et sera diffusée en début de saison). Ils ne peuvent participer qu'aux seules épreuves pour lesquelles ils se sont qualifiés. Ils ne sont pas limités en nombre d'épreuves. Les nageurs s'engagent avec la meilleure performance dans ladite épreuve contenue dans la base fédérale et proposée sur l'espace extraNat.

Pour les épreuves de relais, seuls les nageurs qualifiés à titre individuel peuvent être engagés et figurés dans la composition des relais.

MODALITES D'ENGAGEMENT :

Les engagements devront être réalisés sur Extranat avant la date limite du mardi 21 mai 2013 à 23h59.

Les forfaits doivent être déclarés le jeudi 23 mai 2013 à 23h59 dernier délai sinon le forfait est considéré comme un engagement à l'exception de la présentation d'un certificat médical.

DROITS D'ENGAGEMENTS

A régler à son Comité d'origine.

Réunion technique : samedi 25 mai à 08h00.

RECOMPENSES :

Un podium différent pour les nageurs de chaque région, par sexe.

Une médaille aux 3 premières filles et aux 3 premiers garçons de chaque épreuve et de chaque catégorie de chaque région. Un lot complètera la médaille pour le premier.

Une coupe pour les 3 premières équipes de chaque relais en dames et messieurs

PROGRAMME et HORAIRES :

Samedi 25 mai 2013 OP : 8h00 – DE : 9h30	Samedi 25 mai 2013 OP : 14h00 – DE : 15h30
1. 200 4N Dames	17. 4*100 NL Dames
2. 200 4N Messieurs	18. 4*100 NL Messieurs
3. 200 NL Dames	19. 200 4N Dames Finale C, B et A
4. 200 NL Messieurs	TC
5. 200 D Dames	20. 200 4N Messieurs Finale C, B et
6. 200 D Messieurs	A TC
7. 100 B Dames	21. 200 NL Dames Finale C, B et A
8. 100 B Messieurs	TC
9. 1500 NL Dames (séries lentes)	22. 200 NL Messieurs Finale C, B et
10. 1500 NL Messieurs (séries lentes)	A TC
11. 100 P Dames	23. 200 D Dames Finale C, B et A TC
12. 100 P Messieurs	24. 200 D Mess Finale C, B et A TC
13. 50 NL Dames	25. 100 B Dames Finale C, B et A TC
14. 50 NL Messieurs	26. 100 B Messieurs Finale C, B et A
15. 400 4N Dames (séries lentes)	TC
16. 400 4N Messieurs (séries lentes)	27. 1500 NL Dames série rapide
	28. 1500 NL Messieurs série rapide
	29. 100 P Dames Finale C, B et A TC
	30. 100 P Messieurs Finale C, B et A
	TC
	31. 50 NL Dames Finale C, B et A TC
	32. 50 NL Messieurs Finale C, B et A
	TC
	33. 400 4N Dames série rapide
	34. 400 4N Messieurs série rapide
Dimanche 26 mai 2013 OP : 8h00 – DE : 9h30	Dimanche 26 mai 2013 OP : 14h00 – DE : 15h30
35. 800 NL Dames (séries lentes)	53. 4*50 NL Dames
36. 800 NL Messieurs (séries lentes)	54. 4*50 NL Messieurs
37. 200 B Dames	55. 800 NL Dames série rapide
38. 200 B Messieurs	56. 800 NL Messieurs série rapide
39. 100 NL Dames	57. 200 B Dames Finales C, B et A
40. 100 NL Messieurs	TC
41. 200 P Dames	58. 200 B Messieurs Finales C, B et
42. 200 P Messieurs	A TC
43. 100 D Dames	59. 100 NL Dames Finale C, B et A
44. 100 D Messieurs	TC
45. 50 B Dames	60. 100 NL Messieurs Finale C, B et

46.	50 B Messieurs	A TC
47.	50 Dos Dames	61. 200 P Dames Finale C, B et A TC
48.	50 Dos Messieurs	62. 200 P Messieurs Finale C, B et A
49.	50 Papillon Dames	TC
50.	50 Papillon Messieurs	63. 100 D Dames Finale C, B et A TC
51.	400 NL Dames (séries lentes)	64. 100 D Messieurs Finales C, B et
52.	400 NL Messieurs (séries lentes)	A TC
		65. 50 B Dames Finale C, B et A TC
		66. 50 B Messieurs Finales C, B et A
		TC
		67. 50 D Dames Finale C, B et A TC
		68. 50 D Messieurs Finales C, B et A
		TC
		69. 50 P Dames Finale C, B et A TC
		70. 50 P Messieurs Finale C, B et A
		TC
		71. 400 NL Dames série rapide
		72. 400 NL Messieurs série rapide



PROGRAMME COMPETITIONS IRSO

Programme pour Minimes, Cadets,
Juniors et Seniors.

CHAMPIONNAT N2, 25m

Dates : les 21,22 et 23 décembre 2012.

Lieu : BAYONNE

Modalités de qualification : voir « annuel règlements p131

Programme et règlement : voir « annuel règlements p131

CHAMPIONNAT N2, 50m hiver

Dates : les 21,22 et 23 mars 2013

Lieu : ANGOULÊME

Modalités de qualification : voir « annuel règlements p133

Programme et règlement : voir « annuel règlements p133

CHAMPIONNAT N2, 50m été

Dates : les 27,28 et 29 juin 2013

Lieu : TOULOUSE

Modalités de qualification : voir « annuel règlements p133

Programme et règlement : voir « annuel règlements p133



COMITÉ POITOU-CHARENTES DE NATATION
CHARENTE - CHARENTE-MARITIME - DEUX-SÈVRES - VIENNE



Programme pour Benjamins.

Finale IRSO du NATATHLON

Dates : juin 2013

Lieu : LIMOGES

Modalités de qualification :

Programme et règlement :

Coupe de France Benjamins des départements.

Dates : 6 et 7 juillet 2013

Lieu : TOULOUSE, piscine « Alex Jany »

Modalités de qualification : voir « annuel règlements »

Programme et règlement : voir « annuel règlements »